

20 mars 2013

COMMUNIQUE DE PRESSE

La volonté d'un véritable dialogue social au Centre hospitalier Alès-Cévennes

Suite au rassemblement organisé le vendredi 15 mars 2013 par les organisations syndicales, qui a débouché sur l'envahissement et le blocage du Conseil de Surveillance entraînant la levée de ce dernier par son Président, la Direction du Centre hospitalier Alès-Cévennes (CHAC) tient à préciser les éléments suivants.

Comme toutes les structures sanitaires françaises, le CHAC vit dans un environnement instable et contraignant. Même si le budget est à l'équilibre depuis 13 ans, les contraintes économiques sont fortes, entraînant une maîtrise de l'ensemble des dépenses, notamment des plus importantes que sont les dépenses de personnel (70 millions d'euros par an, soit 61 % du budget).

Concernant les effectifs, la Direction rappelle que 400 postes ont été créés ces dernières années, dont une centaine lors de l'ouverture du nouvel hôpital, ce qui est particulièrement remarquable dans le paysage hospitalier français. Ces effectifs complémentaires ont permis de prendre en charge l'activité supplémentaire, comme le permettront les créations de postes induites par l'ouverture des Soins de Suite et de Réadaptation Neurologique et Gériatrique et par les développements à venir de la chirurgie ambulatoire.

Il est aujourd'hui de la responsabilité de la Direction d'accompagner l'évolution incontournable du CHAC qui nécessite des adaptations des organisations, des pratiques et une adhésion sans faille de tous les acteurs hospitaliers, dans un contexte de développement continu d'activités.

C'est ainsi qu'ont été menées, à la demande des personnels, des expérimentations d'organisation du travail dans différents secteurs (maisons de retraite, maternité, réanimation et service nettoyage). Les résultats de ces expérimentations nous sont aujourd'hui connus et majoritairement validés par les agents.

En parallèle, la direction a ouvert dès juillet 2012 un débat sur le modèle social de l'établissement devant aboutir en juillet 2013. De nombreuses réunions de négociations ont déjà eu lieu depuis septembre 2012, dont trois en présence du chef d'établissement.

La dernière réunion du 26 février 2013 entre organisations syndicales et direction a laissé entrevoir de possibles avancées avec une étude sur l'organisation du travail pour les secrétaires médicales et le personnel administratif. Le dernier tract des organisations syndicales donne à voir une position intransigeante se traduisant par le refus de participation à l'ensemble des instances et travaux de l'établissement.

En réponse, la direction a fait savoir qu'elle reste plus que jamais disponible pour la négociation car celle-ci porte un enjeu majeur : la meilleure prise en charge possible du patient dans un contexte de nécessaire efficacité.

La direction indique donc qu'elle a des propositions très concrètes à faire aux représentants du personnel, propositions en parfait accord avec la réglementation, débouchant sur une amplitude horaire pouvant aller de 7 heures à 12 heures journalières, et déjà mises en place dans la majorité des établissements de la région.

Contact presse :

Fabien CHANABAS
Directeur des affaires générales
04 66 78 31 11